

Avis, vœux et préconisations de la formation spécialisée du CSA spécial académique Année civile 2025

Date de l'instance	Avis, vœux et préconisations
24.11.2025	<p>« Les organisations syndicales réunies constatent avec indignation que des agents occupant des postes identiques, appartenant au même corps et grade, perçoivent des indemnités de fonction statutaire (IFSE) avec des écarts inacceptables.</p> <p>Nous réaffirmons avec force la nécessité de créer un groupe de travail sur les grilles d'IFSE et la NBI, car trop d'inégalités persistent. Les indemnités constituent un enjeu crucial pour les personnels administratifs, surtout dans un contexte marqué par le gel du point d'indice et la paupérisation croissante de nombreux collègues en Île-de-France.</p> <p>Nous demandons donc :</p> <ul style="list-style-type: none">•• La révision des grilles d'IFSE et de NBI pour corriger les inégalités existantes.•• L'alignement des IFSE pour tous les collègues, indépendamment de leur département d'affectation.•• L'ouverture d'un régime indemnitaire pour les personnels contractuels. <p>Nous affirmons que le manque d'attractivité et les difficultés d'exercice touchent l'ensemble des agents quel que soit leur lieu de travail. Ils ne sont pas limités à un seul territoire. »</p>